

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 7 février 2019

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille dix neuf-----

et le 7 février

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

01/02/2019

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
01/02/2019

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, MM.
LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, M. CABANNES Pierre, Mmes
MONDIN-SEAILLES Christiane, DESPAX Nelly, M. LABEYRIE Nicolas, Mmes
CARRERE Amandine, PLOQUIN Cécile, CUZACQ Geneviève.

Excusés : M. LANSMANT Sébastien, Mme DAL BEN Carine.

Absent : M. CASTAY Jean-Marc.

Mme DESPAX Nelly a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Demande subvention voyage scolaire

Le coût total du projet du voyage scolaire, pour les classes CE1-CE2-CM1-CM2, à La Rochelle, les
Marais Poitevins, l'île de Ré, la Dune du Pilat et au Puy du Fou prévu du 20 au 23 mai prochain,
avoisine les 9 000 €

Les élèves vont vendre en mars divers objets afin de réduire la part des parents (l'an dernier, ils
avaient obtenu 1 000 € de bénéfice), l'école ne souhaite pas demander plus de 110 € par enfant et
sollicite une subvention communale de 2 500 €.

Pour information, l'école de Montréal a sollicité une subvention aux communes de Larroque sur
l'Osse et de Fourcès au prorata du nombre d'élèves.

Le Conseil Municipal,
Où les explications de Monsieur le Maire,
- Accepte cette subvention qui sera inscrite au prochain Budget.

Fait à MONTREAL le 7 février 2019.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

